

PROPOSITION DE PROJET

- 1. Titre du projet : Atlas/Répertoire des CET en Amérique du Nord et études de cas sur les pratiques exemplaires d'intégration des CET au processus décisionnel dans les trois pays**

- 2. Budget biennal : 600 000 \$CAN**

- 3. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) :**
 Produire un atlas/répertoire qui établit et cartographie les connaissances écologiques traditionnelles (CET) en Amérique du Nord. Aux fins de ce projet, les CET s'entendent de l'ensemble des connaissances, pratiques et croyances des peuples autochtones en ce qui a trait au lien entre les êtres vivants et à leur rapport à leur environnement; ces connaissances évoluent selon des procédés d'adaptation et sont transmises de génération en génération. La cartographie inclurait, par exemple, la localisation des spécialistes des CET et la détermination de leurs champs de spécialité, selon les principes de propriété, de respect et de protection des droits. De plus, on produira des études de cas démontrant l'utilisation légale, appropriée sur le plan culturel, pratique et éthique des CET dans les processus décisionnels. Les études illustreraient le besoin d'inclure socialement les peuples autochtones et les populations vulnérables à ces processus, aux opérations et aux recommandations stratégiques en réponse au changement environnemental en Amérique du Nord. La diffusion de ces études de cas visera à promouvoir la diversité et l'inclusion dans les processus décisionnels concernant les travaux à mener.

4. Choisissez la(les) priorité(s) stratégique(s) associée(s) au projet :

Priorités stratégiques pour 2015 à 2020	Domaines prioritaires
<input type="checkbox"/> Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements <input type="checkbox"/> Croissance verte <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités et écosystèmes durables	<input type="checkbox"/> Commerce et environnement (p. ex., environnement et innovations; mouvement des biens et services écologiques) <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des émissions de méthane <input type="checkbox"/> Réduction et récupération des déchets alimentaires <input type="checkbox"/> Inventaire des émissions de carbone noir <input type="checkbox"/> Espèces et écosystèmes prioritaires (p. ex., espèces exotiques envahissantes transfrontalières) <input checked="" type="checkbox"/> Santé des océans (p. ex., déchets marins; acidification des océans; aires marines protégées) <input type="checkbox"/> Systèmes de surveillance syndromique <input type="checkbox"/> Zones de contrôle des émissions (ZCE) au Mexique <input checked="" type="checkbox"/> Études de cas sur les CET

5. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

La CCE est le facilitateur idéal compte tenu de sa capacité à coordonner des travaux internationaux. Les études de cas sont directement liées aux priorités stratégiques des Parties à savoir les collectivités et écosystèmes durables, la croissance verte, ainsi que l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements; elles répondent par ailleurs à la nécessité de travailler ensemble pour s'attaquer aux menaces qui pèsent sur nos ressources et écosystèmes communs, et sur les ressources et écosystèmes de nature similaire qui sont visés par des menaces et des défis émergents et persistants similaires malgré leur éloignement géographique. L'atlas/répertoire mettra l'accent sur l'importance de la participation volontaire des peuples autochtones; les différents régimes législatifs de chaque pays et les liens avec les peuples autochtones et les collectivités locales; les différentes circonstances entourant les connaissances autochtones; les différentes capacités de gestion; et les méthodes de collaboration utilisées pour effectuer le travail, qui pourraient facilement être reproduites.

6. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Le développement durable n'est possible que si on investit à long terme dans le capital économique, humain et environnemental. L'analyse du capital humain comprend des questions relatives aux collectivités locales mal desservies ou sous-évaluées où, comme ailleurs dans le monde, ce sont souvent les jeunes, les personnes âgées et les femmes qui sont vulnérables. Les travaux visant à aider les peuples autochtones et les collectivités autochtones et locales mal desservies en Amérique du Nord supposeront forcément la prise en compte de l'égalité entre les sexes, de la création d'emplois et de production de revenus. Les questions relatives à l'inclusion sociale des femmes et d'autres groupes marginalisés dépendent des politiques gouvernementales éclairées qui tiennent compte de ces disparités. Ces études de cas examineront des façons de mettre en évidence l'important rôle des femmes en matière de CET, par exemple, le fait que les différentes méthodes qu'elles utilisent sont liées aux différents rôles qu'elles jouent dans une communauté donnée, par exemple, la cueillette et la préparation des aliments, et la cueillette de plantes médicinales. Les études examineront aussi les impacts sur les hommes et les femmes et des façons efficaces d'obtenir la participation des jeunes, et elles pourront fournir une piste pour mieux servir les groupes ayant les plus grands besoins.

7. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs (doivent être SMART ¹)	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs (d'ici le 30 juin 2019)	Résultats mesurables
Atlas/répertoire des CET en Amérique du Nord	Révision des mécanismes existants dans les trois pays pour favoriser l'utilisation des CET des peuples	Un atlas/répertoire des CET en Amérique du Nord qui inclut des sites géolocalisés montrant les

¹ SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel

	<p>autochtones, ce que soit par des modalités convenues mutuellement, des accords sur les revendications territoriales ou des processus prévoyant un consentement préalable libre et éclairé. (On s'efforcera de répertorier les outils, les cadres juridiques, les organismes de droit coutumier et les cadres d'engagement, y compris les clauses contractuelles et les ententes de partage des bénéfices, etc.)</p> <p>Série d'entrevues de membres des peuples autochtones et des communautés autochtones locales qui communiquent leurs CET dans le cadre de partenariat avec des universités ou d'autres établissements de recherche/privés ou des partenaires du secteur privé pour trouver des modèles de pratiques exemplaires et déterminer les outils et mécanismes de base facilitant l'utilisation des CET.</p> <p>Définition d'une série d'indices et regroupement des outils et mécanismes connexes qui, du point de vue des peuples autochtones et des communautés autochtones locales, font la promotion d'une utilisation juste et équitable des CET conformément aux normes nationales et internationales en matière de droits de la personne et des peuples autochtones.</p>	<p>pratiques exemplaires et les normes en matière de participation des peuples autochtones et les dirigeants des communautés autochtones locales par des méthodes de collecte de données appropriées sur les plans législatif et culturel; un code d'éthique relatif à l'utilisation durable des CET (incluant la reconnaissance des autorités autochtones, le contrôle, la diffusion et l'accès); et des mécanismes établis favorisant la participation des praticiens des CET.</p>
--	--	--

Trois études de cas (une par pays) sur les pratiques exemplaires d'intégration des CET au processus décisionnel dans les trois pays pour accroître la capacité de sensibilisation des décideurs, des peuples autochtones et des communautés autochtones locales, des parties intéressées, des scientifiques et des chercheurs, et déterminer les outils appropriés sur les plans législatifs et culturels, qui aideront à trouver des solutions viables.	Les objectifs seront atteints grâce à une série d'ateliers, de campagnes de sensibilisation et d'entrevues qui mettront en évidence des mécanismes et des outils qui tiennent compte des différentes régionales et nationales et contribuent donc à la création d'un répertoire qui fera ressortir les partenariats possibles au niveau local et régional. La participation sera volontaire.	

8. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Selon le groupe de spécialistes des CET, la création d'un répertoire des pratiques exemplaires en matière de CET en Amérique du Nord est la prochaine étape cruciale du respect de l'engagement pris par le Conseil, à savoir créer des mécanismes favorisant la pleine participation des peuples autochtones/communautés autochtones locales et de leurs institutions respectives au processus décisionnel de la CCE.

9. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Les études de cas/le projet porteront sur les CET. Le projet inclura de nombreuses considérations dont les études/projets/mécanismes qui : 1) facilitent la participation des peuples autochtones et de leurs institutions selon des principes de consentement préalable libre et éclairé et des modalités convenues mutuellement; 2) facilitent la participation des femmes et des jeunes autochtones; et 3) accordent un poids égal aux CET et à leur utilisation. On reconnaît le fait que chaque pays a son propre régime législatif et qu'on en tiendra compte lors de la détermination des pratiques exemplaires en matière de protection et d'utilisation des connaissances écologiques traditionnelles.

10. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

La priorité sera accordée aux activités de sensibilisation favorisant la participation des jeunes dans le cadre d'ateliers de formation et de la promotion de la collecte d'information sur les CET qui servira à engager le dialogue intergénérationnel. En outre, la possibilité d'utiliser des plateformes en ligne et des applications mobiles par le biais du réseau d'observateurs locaux de

l'environnement suscitera l'intérêt des jeunes, qui sont très présents sur les médias sociaux et aiment documenter leurs expériences.

11. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

Canada :

Donna Hurlburt (CET) – Courriel : donna.hurlburt@eastlink.ca, Tél. : 902-532-1341

Kathy Hodgson-Smith (CET) – Courriel : kathy@khslaw.ca; Tél. : 306-955-0588

Pierre Bouret, **ECCC** – Courriel : pierre.bouret@canada.ca

Mexique :

Citlalli López Binquis (CET) – Courriel : cilopez@uv.mx; Tél. : 52) (228) 8421700 poste 12656 ou 12644; Cellulaire : 01152 1 2281312278

Antonieta Zárate Toledo (CET) – Courriel : mishbith@gmail.com Tél. : (967) 1108047; (967) 1282321

Humberto Berlanga, **Semarnat** : – Courriel : hberlang@conabio.gob.mx

États-Unis :

Gail Small (CET) - Courriel : gailsmall001@aol.com; Tél. : 406-477-6390; Cellulaire : 406-697-6105

Sarah James (CET) - Courriel : sarahjamesav@hotmail.com; Cellulaire : 907-388-8943; Domicile : 907-587-5315

Sylvia Correa, **EPA** – Courriel : Correa.sylvia@epa.gov.

12. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Voir le point 11.